

Berne, 31 mars 2026

Contenu de l'allocation de **Jessica Jaccoud**, membre du comité de l'ASLOCA Suisse et conseillère nationale

Seules les paroles prononcées font foi

La politique détourne le regard, l'initiative sur les loyers est la seule solution

Les résultats du sondage que nous présentons aujourd'hui sont sans appel. Ils confirment ce que les locataires vivent au quotidien, mais aussi ce que nous constatons politiquement depuis des années : en Suisse, se loger devient de plus en plus difficile – et surtout, les locataires sont laissés seuls face à cette réalité.

Selon ce sondage, une large majorité des personnes interrogées décrit la recherche de logement comme difficile, voire très difficile, dans l'ensemble du pays. Ce n'est pas une perception marginale : c'est une expérience largement partagée, qui traverse les régions, les profils et les situations.

Le Parlement détourne le regard

Et pourtant, face à cette réalité, que fait le Parlement fédéral ? Rien. Lors de la session extraordinaire sur les loyers au Conseil national, comme lors du traitement de la motion « Mettre fin aux loyers abusifs ! » au Conseil des États, le Parlement a refusé d'agir en faveur des locataires. Il continue d'ignorer la situation dans laquelle bon nombre de ménages se trouvent dans notre pays, dans les villes comme dans les coins plus reculés.

Cette situation est d'autant plus choquante que la composition du Parlement ne reflète absolument pas la réalité du pays. En Suisse, plus de deux tiers des ménages sont locataires. Mais au Conseil national, les propositions en leur faveur ne rassemblent qu'environ 60 voix, soit à peine un tiers de l'hémicycle.

Autrement dit : les locataires sont massivement sous-représentés, et cette sous-représentation se traduit directement dans les décisions politiques. Et ce n'est pas un hasard. Le Parlement est aujourd'hui largement influencé par les milieux immobiliers. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les liens d'intérêts recensés par Lobby Watch. Les parlementaires PLR, UDC et du Centre sont présents dans un grand nombre de conseil d'administration, de comités de direction de sociétés immobilières et dans des faïtières représentant les intérêts des propriétaires fonciers et autres investisseurs.

Cette proximité se traduit par une majorité politique systématiquement favorable aux bailleurs, au détriment des locataires. Les votations de novembre 2024 en sont une illustration frappante. À deux reprises, le peuple a corrigé le Parlement en refusant des projets déséquilibrés qui n'avaient comme seuls objectifs de renforcer les intérêts des bailleurs en défaveur des locataires.

Un ministre du logement qui n'écoute pas les locataires

Le Conseil fédéral, lui non plus, n'est pas à la hauteur. Dans son plan d'action sur la pénurie de logement, il a supprimé toutes les mesures contraignantes qui auraient pu réduire la pression sur les locataires. La proposition récemment mise sur la table visant à modifier l'Ordonnance sur le bail à loyer (OBLF) afin de codifier le mode de calcul du rendement admissible ne vise qu'à préserver les intérêts du lobby immobilier. Alors que les ménages subissent de plein fouet la hausse du coût de la vie, le ministre du logement offre de nouvelles marges de profit au lobby immobilier.

Un besoin urgent d'action

Nous avons donc un Parlement et un Gouvernement qui échouent systématiquement à répondre à l'urgence de la situation. Et pourtant, les problèmes sont bien réels. Le sondage montre que les relations avec les bailleurs sont fréquemment sources de difficultés, notamment en matière d'entretien, de réparations ou de défauts du logement. Il montre aussi que la pression sur le marché du logement est généralisée, et ne se cantonne plus à certaines régions du pays.

Face à cela, les locataires sont contraints d'accepter des loyers excessifs, faute d'alternative. Ils renoncent à faire valoir leurs droits, par peur de représailles. Il est temps de changer de paradigme. Nous devons sortir d'un système où chaque locataire doit, seul, contester un loyer excessif, procurant un rendement abusif, pour aller vers un système qui protège automatiquement la partie faible au contrat.

Nous avons la solution : l'initiative sur les loyers

C'est précisément le sens de notre initiative sur les loyers, que nous déposerons en juin 2026. Le peuple sera donc amené à voter sur nos revendications et nous avons confiance dans nos chances de l'emporter vu l'arrogance des majorités politiques qui nous dirigent.

Notre objectif est clair.

- Premièrement, les loyers doivent être fondés sur les coûts réels, avec un rendement plafonné.
- Deuxièmement, nous voulons instaurer un contrôle automatique et régulier des loyers.

Nous voulons mettre fin à cette logique absurde qui fait reposer sur les locataires, individuellement, la responsabilité de corriger les abus.

En parallèle, d'autres mesures doivent être renforcées au niveau cantonal : contrôle des loyers après travaux, encadrement des rénovations, limitation des expulsions de masse, droit de préemption pour les communes, et obligation de la formule officielle.

Car la réalité est simple : sans régulation, les loyers augmentent, à l'instar des résiliations de masse. Ce sondage nous montre une chose essentielle : le système actuel ne fonctionne pas.

Face à cela, nous avons une responsabilité politique. Celle d'agir. Celle de corriger les déséquilibres. Et surtout, celle de redonner aux locataires la place qui leur revient dans notre démocratie.